



DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

COMMUNE DE CAPESTERRE B/EAU

A U T O R I S A T I O N

Nous soussignés, **Jean-Philippe COURTOIS, Maire de la commune de CAPESTERRE B/EAU**, autorisons la tenue d'une soirée Karaoké organisée par le Comité des Parents d'Elèves FAPEG de l'Ecole Amédée FENGAROL le vendredi 19 Juin 2026 de 20 h 00 à 24 h 00 à la Maison REMY Rudy et Prescilla au 103 Allée des Cocotiers à Marquisat..

Fait à Capesterre B/Eau, le 19 Juin 2026

Pour le Maire, la 2^{ème} adjointe
déléguée à la sécurité et à la
réglementation

CHOISI Annick

